

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

ADOPTION DE L'ENFANT DU PARTENAIRE

Les couples pacsés gagnent une manche

C'est une victoire d'étape pour les couples homosexuels. Le Conseil des Etats a donné son aval, hier, à l'adoption par le partenaire enregistré de l'enfant du conjoint. La balle est maintenant dans le camp du National. Le peuple aura vraisemblablement aussi à se prononcer, les milieux conservateurs ayant déjà brandi la menace du référendum.

7

éditorial

PHILIPPE BACH

ALPIQ NIC
DOUILLE,
C'EST TOI
L'ANDOUILLE

La société Alpiq a annoncé lundi qu'elle était prête à vendre la moitié de ses barrages, dont des fleurons comme la Grand-Dixence. En cause, le prix du kilowattheure qui s'est effondré du fait de la production bradée des centrales à charbon ou de l'éolien subventionné. Résultat, le groupe, coté en Bourse, accuse des pertes de 830 millions de francs!

Une décision qui s'explique donc économiquement mais qui est catastrophique sur le plan de l'environnement. Alors que l'urgence de la question du climat a été reconnue à la Conférence de Paris (COP21), c'est bien une autre logique – celle du marché – qui impose sa loi d'airain.

Et surtout, c'est le processus de libéralisation du marché de l'électricité qui montre son vrai visage. En 2002, la gauche de la gauche avait contribué à construire un front large qui englobait l'ensemble des partis progressistes, les syndicats et les milieux antinucléaires contre la Loi sur le marché de l'électricité (LME). A la suite de cette victoire, des concessions avaient été faites – principalement pour garantir des investissements dans le solaire et l'éolien – et la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), un clone de la LME, avait passé la rampe avec une bonne partie des voix des parlementaires de gauche ou écolos.

Le résultat est là, juste dix ans après ce revers. C'est à une perte de la politique que l'on assiste. Alors qu'il faudrait un volontarisme et une maîtrise de l'outil de production, ce sont d'autres logiques qui sont à l'œuvre. Celles du profit à court terme comme unique horizon.

Du coup, alors que sur la durée les barrages seront rentables, ils vont être vendus au plus offrant. Et si les collectivités arrivent à garder en mains publiques ces installations, à quel prix cela se fera-t-il? Il eût été plus simple de refuser le transfert d'actifs d'EOS à la société Alpiq. Pour prendre un exemple, imaginons que les Services industriels romands, à qui Alpiq fait du pied, s'entendent pour éviter un bradage à EDF ou à un conglomérat chinois. Cela se fera sur le dos du consommateur, qui aura payé plusieurs fois pour le même objet. Car on ne nous fera pas croire que la Grand-Dixence n'a pas encore été amortie via les kilowattheures vendus aux consommateurs de l'Arc lémanique.

Lundi, la *Basler Zeitung* annonçait en primeur qu'Alpiq manœuvrait en coulisse pour être «to big to fail», selon le jargon bancaire, et qu'elle tentait de faire étatiser le parc nucléaire dans lequel elle détient aussi des parts. Information que l'entreprise a toutefois démentie. Admettons. Mais la logique de la socialisation des pertes et de la privatisation des sources de profit est une tendance trop lourde pour que cette information ne renferme pas sa part de crédibilité.



4 Elue à la vice-présidence du Grand Conseil genevois, **Christina Meissner** reproche à l'UDC de ne pas l'avoir entendue avant d'être évincée de son groupe. Interview.

FRANCE

Manuel Valls suscite la polémique en assimilant
antisémitisme et antisionisme

9

AU GALPON À GENÈVE

Le festival Migrations traverse les frontières artistiques

12